



Institut du Travail Social Tours
Service Information Orientation

02 47 62 33 33 / 02 47 62 33 76
sio@its-tours.com

17 rue Groison
BP 77554
37075 Tours Cedex 2

Siret : 302 823 786 000 25
n° de déclaration d'activité : 24 37 00082 37
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.



www.its-tours.com

Formation organisée avec le concours financier
de la Région Centre-Val de Loire

Institut du
**Travail
Social**
TOURS



Accompagnant Educatif Social

12 OU 15 MOIS

Donnez du sens
à **votre métier**

Possible par
l'apprentissage

Validation des Acquis
de l'Expérience

L'Accompagnant Éducatif et Social réalise une intervention sociale au quotidien, visant à compenser les conséquences d'un handicap, les difficultés liées à l'âge, à la maladie, à une situation sociale de vulnérabilité ou au mode de vie, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

L'AES veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, de familles, d'adultes, de personnes âgées ou en situation de handicap. Il les accompagne dans leur vie sociale, relationnelle et citoyenne.

Dans le cadre de ses missions en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, ses attentes, ses droits et libertés.

Les interventions de l'AES contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure collective, dans le cadre scolaire et social.

Arrêté du 29 Janvier 2016

Les conditions d'inscription / Prérequis

Aucun diplôme n'est exigé. Accessible avec ou sans le baccalauréat.

La formation et ses modalités

Durée totale de la formation : 12 ou 15 mois

Il s'agit d'une formation par l'alternance. Elle se déroule en centre de formation et sur le terrain.

Elle comprend des heures d'enseignements de socle commun et des heures de spécialité.

Durée de la formation théorique = 525 heures

Socle commun : 378 h. (4 Domaines de Formation : DF)

- > Phase de détermination : 14 h.
- > DF 1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale 126 h.
- > DF 2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité : 98 h.
- > DF 3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés : 63 h.
- > DF 4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne : 70 h
- > Certification : 7 h.

Spécialités : 147 h.

- > Accompagnement de la **vie à domicile**
- > Accompagnement de la **vie en structure collective**
- > Accompagnement à l'**éducation inclusive et à la vie ordinaire** (enfants, adolescents et jeunes en situation de handicap dans leurs activités scolaires, culturelles, sportives...)

La formation pratique se déroule au sein de sites qualifiants (terrains de stage).

Pour un parcours complet : la formation pratique est de 840 heures répartie en 2 ou 3 stages dont 1 au moins de 245 h. (7 semaines) en lien avec la spécialité choisie. Pour les personnes en situation d'emploi : la formation pratique est de 840 heures dont 140 h sur un site qualifiant.

Pour un parcours partiel : la durée de formation pratique varie proportionnellement au nombre de domaines de compétences à valider.

Pour l'acquisition d'une spécialité complémentaire : la formation pratique est de 175h.

Programme Individualisé de Formation (PIF) : pour les candidats ayant obtenu une validation partielle du Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (parcours post-jury) ou étant dispensés de Domaines de Compétences, une période de stage minimale est associée à chacun des domaines de formation.

Obtention du diplôme

A chaque domaine de formation correspondent plusieurs épreuves notées sur 20.

Le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 dans chaque domaine de formation pour obtenir le diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social.

Débouchés professionnels

L'Accompagnant Éducatif et Social peut être employé dans des Associations ou Collectivités Publiques gérant des établissements ou services pour personnes en difficultés sociales ou handicapées (Maison d'Enfants à Caractère Social, Instituts Médico Éducatifs, Établissements et Services d'Aide par le Travail, etc.).

Salaire de début de carrière : environ 1 500 € brut/mois

Poursuite d'études

- > Diplôme d'État de Moniteur Educateur
- > Certificat de Branche de Moniteur d'Atelier
- > Assistant de Soins en Gériatrie
- > Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- > Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
- > Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire ». « Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen ».



Nos conseils pour réussir

- > Visionner des vidéos en ligne de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewer des professionnels. Faire des stages.
- > Multiplier les opportunités pour rencontrer des publics : s'investir dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires, etc.)
- > Visiter les blog, sites internet, réseaux sociaux des différentes écoles en travail social, établissements d'accueil des publics. Être curieux !
- > Venir à une **Journée Portes Ouvertes de l'ITS Tours** : rencontrer des étudiants/apprentis, formateurs, professionnels, maître d'apprentissage, visitez l'institut.
- > Prendre le temps de préparer son projet de formation, **choisir de s'inscrire en Prépa' du social à l'ITS Tours** : prepa.social@aits-tours.com

Début de la formation :

Janvier 2020 (15 mois) : à Chartres

Octobre 2020 (12 mois) : à Tours

Janvier 2021 : à Blois

Modalités d'inscription

Les inscriptions s'effectuent en ligne :

<https://www.its-tours.com> (rubrique «s'inscrire aux formations»).

Admissions

1- Une épreuve écrite d'admissibilité (1 h30)

Un questionnaire d'actualité sociale de dix questions.

Une liste de diplômes dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité.

2- Une épreuve orale d'admission (30 min)

Un entretien individuel portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

Plus d'infos : admissions@aits-tours.com

Modalités financières

Épreuves de sélections

Enregistrement et traitement du dossier =

68 € (salariés) / 10 € (demandeurs d'emploi ayant une attestation loi de finances Pôle emploi ou mission locale ou autre).

Épreuve écrite = 40 € (salariés)

Épreuve orale = 95 € (salariés)

Demandeurs d'emploi

32 places (20 à Tours, 12 à Blois) financées par le Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Salariés, demandeurs d'emploi, autofinancement

Demandeur un devis

secretariat.aes@aits-tours.com

Info apprentissage

apprentissage@aits-tours.com

contact@cfasms-centre-valdeloire.fr

Aides financières

vie.etudiante@aits-tours.com